

Réf: Dossier 249462

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE LES ANGES 2 »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA
EXTENSION 2, Lot 2088, Ilot 206 BIS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE LES ANGES 2

»

Objet : CONSULTATION GENERALE CONSULTATION
PRENATALE BLOC OPERATOIRE LABORATOIRE

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA
EXTENSION 2, Lot 2088, Ilot 206 BIS

Dirigeant(s) M BAKAYOKO SORY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10707 du 26/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69237/GTCA/RC/2023 du 26/09/2023

